

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 13 avril 2026

Nombre de membres en exercice : **64** L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE TREIZE AVRIL à 14 h 00, le
Conseil Communautaire s'est réuni , après convocation légale, sous la
présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**
Nombre de présents : 58
Nombre de représentés : 5 **Secrétaire de séance** : M. Kévin DAIN
Nombre d'absents : 1

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

OBJET
AFFAIRE N°2026_013_CC_9
Désignation des membres de la
Commission Eau, Assainissement et
GeMAPI

Nombre de votants : 63

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
7 avril 2026

- date d'affichage et de publication de la liste
des délibérations au plus tard le
20/04/2026

M. Thierry ROBERT - M. Christophe DAMBREVILLE - Mme Karine AGATHE
FILAIN - Monsieur Dominique APAYA-GADABAYA - M. Cédric BOYER - Mme
Audrey CESAR - M. Kévin DAIN - M. Jean Harry GADO - M. Sébastien GUYON -
M. Ludovic LASAONE - Mme Karine LEBON - Mme Alice MOREAU
CLEMENTE - M. Irchad OMARJEE - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - M.
Sergio PERFILLON - M. Guillaume PEROUX - Mme Annie PIGNOLET DUMONT
- Mme Marina PONGERARD SINGAINY - Mme Nila RADAKICHENIN - M.
Seeven RANGAMA-PETCHY - M. Eric RENE - M. Eddie SOPHIE - Mme
Jacqueline APAYA - Mme Vanessa Judikaelle BALENCOURT - M. Didier FOS - M.
Karim JUHOOR - M. Lionel LEBEAU - Mme Lucette PALAS - Mme Marie
Huguette VIDOT - Mme Manon VINCELOT - M. Emmanuel SERAPHIN - Mme
Denise DELAVANNE - M. Olivier HOARAU - M. Evane Nil AYDOGARD - Mami
BAMILI - M. Vincent RIVIERE - Mme Anaëlle DUFESTIN - Mme Aurélie
NARAYANIN-RAMAYE - M. Mihidoiri ALI - Mme Bibi-Fatima ANLI - M. Jean-
Paul BURKIC - Mme Isabelle ERUDEL - Mme Gertrude Marie Josée
SEYCHELLES HOARAU - M. Salim NANA-IBRAHIM - Mme Pascaline
CHEREAU-NEMAZINE - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Virginie
SALLE - Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-CUVELIER - M. Yann CRIGHTON
- Mme Eglantine VICTORINE - M. Philippe ROBERT - Mme Annick LE TOULLEC
- M. Henry HIPPOLYTE - M. Jean-Claude ADOIS - Mme Jasmine BETON - M.
Freddy BOYER - M. Daniel PAUSE - Mr Erick FONTAINE

ÉTAIT ABSENT(E) :

M. Jean Yves LANGENIER

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

M. Cyrille MELCHIOR procuration à Mme Eglantine VICTORINE - M. Gabriel
AUBERT procuration à M. Karim JUHOOR - Mme Vanessa MIRANVILLE
procuration à M. Christophe DAMBREVILLE - M. Tristan FLORIAN procuration à
Mme Audrey CESAR - Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel
SERAPHIN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 AVRIL 2026

AFFAIRE N°2026 013 CC 9 : DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION EAU, ASSAINISSEMENT ET GEMAPI

Le Président de séance expose :

Conformément aux articles L. 5211-1 et L. 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le conseil communautaire peut constituer des commissions « *chargées d'étudier les questions soumises au conseil* ».

En vertu du dernier alinéa de l'article L. 2121-22 du CGCT, et afin de permettre l'expression pluraliste des élus, la composition des différentes commissions doit respecter le **principe de la représentation proportionnelle**.

Le Président du Territoire de l'Ouest préside de droit ces commissions. Il peut déléguer cette présidence à un vice-président du TCO ou à un autre membre du bureau. Chaque commission désigne son 1^{er} vice-président lors de sa première réunion.

A noter que l'article L. 5211-40-1 du CGCT prévoit :

- qu'en cas d'empêchement, le membre d'une commission peut être remplacé pour une réunion par un conseiller municipal de la même commune désigné par le maire tout en respectant le principe de la représentation proportionnelle ;
- que les élus municipaux suppléant le maire ou ayant reçu délégation, qui ne sont pas membres de la commission, peuvent désormais assister aux séances de celle-ci, sans participer aux votes.

6 commissions thématiques intercommunales sont créées dont la **Commission Eau, Assainissement et GeMAPI** dont il convient de désigner les membres.

Les candidats peuvent être présentés sous forme de liste.

La liste suivante est candidate :

COMMISSION EAU, ASSAINISSEMENT ET GeMAPI

1	Saint Paul	Pascaline CHÉREAU-NÉMAZINE
2	Saint-Paul	Alice MOREAU CLEMENTE
3	Saint-Paul	Sébastien GUYON
4	Saint-Paul	Salim NANA-IBRAHIM
5	Saint-Paul	Seeven RANGAMA PETCHY
6	Saint-Paul	Yann CRIGTHON
7	Saint-Paul	Tristan FLORANT
8	Le Port	Henry HIPPOLYTE
9	Le Port	Jean Paul BURKIC
10	La Possession	Erick FONTAINE
11	La Possession	Aurélie NARAYANIN-RAMAYE
12	Saint-Leu	Karim JUHOOR
13	Saint-Leu	Huguette VIDOT
14	Trois-Bassins	Daniel PAUSÉ

Conformément à l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation de la Commission Eau, Assainissement et GeMAPI, Cette décision sera consignée au procès-verbal de la séance.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Oùï l'exposé du Président de séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À LA MAJORITÉ (PAR 1 ABSTENTION(S), 0 SANS PARTICIPATION, 0 CONTRE) DÉCIDE DE :

- DESIGNER les conseillers communautaires suivants membres de la commission Eau, Assainissement et GeMAPI :

COMMISSION EAU, ASSAINISSEMENT ET GeMAPI

- 1.Pascaline CHÉREAU-NÉMAZINE
- 2.Alice MOREAU CLEMENTE
- 3.Sébastien GUYON
- 4.Salim NANA-IBRAHIM
- 5.Seeven RANGAMA PETCHY
- 6.Yann CRIGTHON
- 7.Daniel PAUSÉ
- 8.Karim JUHOOR
- 9.Huguette VIDOT
- 10.Aurélie NARAYANIN-RAMAYE
- 11.Erick FONTAINE
- 12.Jean Paul BURKIC
- 13.Henry HIPPOLYTE
- 14.Tristan FLORIAN

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président